



TITRES DE CHAMPION DES NOUVELLES RÉGIONS (SAISON 2015-2016)



TITRES DE CHAMPION DES NOUVELLES RÉGIONS

Un titre de Champion des Nouvelles Régions sera attribué dès la fin de la saison 2015-2016

- Equipes participantes :
 - En seniors, U17 et U15 : les champions de la division la plus haute de chaque Ligue (obligatoire).
 - En U20 et U13 : les champions de la division la plus haute de chaque Ligue (non obligatoire).
- Régions non concernées : Bretagne, Pays de La Loire, Ile de France, Centre et Corse.
- Organisation :
 - 2 Ligues : un match sec sur un terrain neutre (choix déterminé par la Ligue organisatrice).
 - 3 Ligues : Plateau sur un terrain neutre (choix déterminé par la Ligue organisatrice).
 - Création dans FBI par la FFBB.

TITRES DE CHAMPION DES NOUVELLES RÉGIONS

- Les Ligues doivent rechercher une harmonie territoriale de lieux et de dates. Arbitrage de la FFBB si nécessaire.
- L'attribution de l'ensemble des titres doit être faite avant le 30 juin 2016.
- Appellation du titre dans chaque nouvelle région : CHAMPION REGIONAL.
- Appellation du titre dans chaque Ligue : CHAMPION DE LIGUE.
- Les dates retenues sont à fournir à la FFBB au plus tard pour le 15 Octobre 2015 (validation au Bureau Fédéral qui suivra).
- Officiels à désigner par la CRO de la Ligue organisatrice (limitation des déplacements et des coûts).
- Règles de participations identiques à celles de la Ligue dans laquelle l'équipe évolue

